

Bulletin d'histoire politique

François Hertel, champion du nationalisme groulxien dans les années 1930 et 1940

Marie Martin-Hubbard



Volume 16, Number 1, Fall 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054608ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054608ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martin-Hubbard, M. (2007). François Hertel, champion du nationalisme groulxien dans les années 1930 et 1940. *Bulletin d'histoire politique*, 16(1), 271–285. <https://doi.org/10.7202/1054608ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

François Hertel, champion du nationalisme groulxien dans les années 1930 et 1940

MARIE MARTIN-HUBBARD *

Un regain d'intérêt pour François Hertel, un intellectuel de premier plan dans l'entre-deux-guerres, est manifeste au pays. Ces dernières années, l'auteur d'essais nationalistes percutants apparaît de façon quasi systématique dans les ouvrages s'intéressant à un aspect quelconque de l'histoire québécoise et canadienne. John English n'hésite pas à affirmer que Hertel fut « le principal mentor » de Pierre Elliott Trudeau au cours de son adolescence et de ses années de jeunesse, dans le premier tome d'une biographie sur l'ancien premier ministre du Canada paru à l'automne 2006¹. Max et Monique Nemni abondent dans ce sens dans un autre livre sur Trudeau publié quelques mois plus tôt². Michael Gauvreau consacre plusieurs pages à Hertel dans son récent *Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*³. L'écrivain est également présent dans deux œuvres collectives, *Nouvelles masculinités dans la littérature québécoise*, et les *Actes du colloque « La jeunesse au Canada français⁴ »*. Hertel est cité dans les numéros récents de plusieurs revues savantes, dont *Études d'histoire religieuse*, *The Canadian Historical Review*, *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, *Mens*, *Revue d'histoire de l'Amérique française*⁵.

Le Québec semble se réconcilier tranquillement avec un passé pas si lointain, trop rapidement relégué dans les zones d'ombre de son histoire. Éducateur de renom dans les prestigieux collèges jésuites montréalais, collaborateur à des journaux et revues de tous les horizons politiques et culturels de son temps⁶, illustrateur brillant de la pensée de Lionel Groulx, Hertel fut une figure dominante dans les années trente et quarante. Ses premières œuvres,

*. Auteure d'un mémoire de maîtrise intitulé *François Hertel, témoin et participant des grands débats des années trente au Québec*, 304 p. Mémoire soutenu à l'Université d'Ottawa en 2004, rédigé sous la supervision de Robert Major.

qui sont autant de postes d'observation privilégiés de l'époque, présentent aujourd'hui un intérêt nouveau.

Hertel est né en 1905 à Rivière-Ouelle, en amont de Québec, dans la région des ancêtres paternels de René Lévesque, dont il est un cousin éloigné⁷. Il est ordonné prêtre en 1938, mais quitte les Jésuites en février 1943, au faite de sa notoriété. L'écrivain s'établit en France à la fin des années 1940, et ne revient plus au Québec que pour de brèves périodes. Rapatrié au pays en juin 1985, l'auteur prolifique s'éteint quelques mois plus tard dans un hôpital montréalais.

SUR LES PAS DE LIONEL GROULX

Les trois premiers essais de Hertel, *Leur inquiétude* (1936), *Pour un ordre personnaliste* (1942) et *Nous ferons l'avenir* (1945) sont considérés à juste titre par Kenneth Landry comme des « ouvrages nationalistes⁸ ». On discerne sans peine la logique à laquelle procède la trilogie : un constat sur la situation au Canada français, dans le premier essai, l'ébauche d'un projet de société, dans le second, et la manière de mener à terme ce projet, dans *Nous ferons l'avenir*. Une lecture attentive de ces trois œuvres nous révèle toutefois que Hertel n'a guère apporté de nouveaux arguments au débat national. On ne retrouve chez lui aucune idée que Groulx n'ait développée dans son abondante prose. Deux essais du futur chanoine, *Orientations* et *Directives*⁹, contiennent l'essentiel des idées que Hertel reprendra à son compte. Le jésuite, dont « l'itinéraire idéologique et nationaliste reproduit à plusieurs égards celui de Groulx¹⁰ », écrit Gérard Bouchard, a professé à plus d'une reprise son admiration pour son aîné. Dès février 1935, Hertel salue l'historien, dont l'œuvre, à ses yeux, « se dresse triomphante sur le fond grisonnant de nos défaites nationales¹¹ ». Quelques années plus tard, il lui rend ce nouvel hommage : « Pourtant nous savons que tous ceux qui, au Canada français, ont des soucis patriotiques le doivent à l'histoire et, disons-le, à l'histoire de l'abbé Groulx¹². » La similitude de vues entre les deux hommes illustre une certaine homogénéité du nationalisme québécois dans l'entre-deux-guerres et mérite qu'on s'y arrête.

Hertel, à l'instar de Groulx, est tout autant catholique que nationaliste. On ne saurait s'en surprendre : à une époque où les élites ravivent le nationalisme à la lumière des enseignements de Thomas d'Aquin¹³, l'interdépendance de l'Église, du moins d'un nombre appréciable de ses éléments, et des nationalistes est réelle au Québec ; l'Église se réclame du nationalisme canadien-français et les nationalistes canadiens-français revendiquent un État catholique. De fait, la dimension religieuse sera la principale différence, la

seule peut-être, entre le projet nationaliste de Hertel et celui des souverainistes du Parti québécois, trente ans plus tard.

Hertel part du même constat que ses prédécesseurs dans son analyse de la situation des Canadiens français : la Confédération fut un « drame sinistre » (*I.*, 1936, 145). Groulx lui-même observe en 1927 « qu'après plus d'un demi-siècle d'existence, la Confédération canadienne reste encore un géant anémique, porteur de maints germes de dissolution¹⁴ » ; en 1922 déjà, Rodrigue Villeneuve, futur cardinal, affirmait que « la Confédération n'a été en ce qui concerne nos intérêts nationaux qu'une banqueroute lamentable, qu'une déception humiliante et amère¹⁵ ». Si la Confédération canadienne est un échec, la rupture est inévitable, a tôt fait de prédire Hertel : « Avant quinze ans peut-être, les jeunes d'aujourd'hui, qui seront alors au pouvoir, demanderont, exigeront la rupture ; car ils auront une vision nette de la farce que fut à nos dépens la Confédération. » (*I.*, 1936, 144¹⁶) Il n'a de cesse de le répéter tout au long de *Leur inquiétude* : « La fatalité géographique, économique, historique amène à grands pas une division du Canada » (*I.*, 1936, 161), « au jour, plus ou moins lointain, mais fatal, de la séparation définitive » (*I.*, 1936, 179), « cette fatalité historique et géographique d'une séparation du Canada » (*I.*, 1936, 184), martèle-t-il. *L'Action française*, faut-il noter, était arrivée à la même conclusion en 1922 : « Durera-t-elle [la Confédération] vingt ans ou trente ans, je l'ignore ; mais elle doit se dissoudre un jour¹⁷ », écrivait Groulx, alors directeur de la revue.

L'imminence de l'éclatement de leur pays met les Canadiens français du Québec dans l'alternative suivante : soit qu'ils accélèrent le processus de la rupture, soit qu'ils attendent et laissent une situation sans issue se dénouer d'elle-même. Groulx et les nationalistes qu'il réunit autour de lui préféreront attendre. À une dizaine d'années d'intervalle, Hertel fera le même choix, souhaitant même que la Confédération « dure encore plusieurs années, ne serait-ce que pour nous donner le temps de nous préparer à sa rupture » (*I.*, 1936, 182). Interviennent ici, est-il permis de croire, les préceptes de la philosophie catholique qui accorde une grande importance au respect de l'ordre établi. Le catholicisme légitime un nationalisme qui soit « modéré », contenu dans des limites acceptables, tout débordement ayant été vivement réprouvé par Pie XI dans l'encyclique *Ubi arcano Dei consilio* (1922). Les élites canadiennes-françaises, qui se recrutent pour une bonne part au sein de l'Église, y penseront à deux fois avant d'inciter le peuple à créer ou à joindre tout mouvement insurrectionnel. C'est pourquoi elles choisiront d'attendre que se produise de lui-même le démantèlement de la Confédération. Villeneuve, collaborateur de Groulx à *L'Action française*, répétait, dès 1922, que les Canadiens français ne provoqueraient pas la séparation. « De gré ou de force, le tronçonnement

du Canada s'en vient ; nous n'aurons pas à l'opérer ; nous avons plutôt à le prévoir [...]. [...] nous ne courrons au-devant d'aucune séparation. Nous la regardons venir ; car elle nous vient¹⁸ », insiste-t-il. Hertel est du même avis : « Ce jour-là, – je crois que sa venue sera pacifique ; car l'Empire tombera de vieillesse comme une loque, ou s'effondrera bruyamment, sous d'autres coups que les nôtres – ce jour-là, nous devons songer à vivre seuls enfin » (*I.*, 1936, 164), écrit-il. Dans l'intervalle, rien n'empêche les chefs de file d'élaborer le projet d'un État français et de mettre tout en œuvre pour que leur peuple soit prêt à assumer son destin, le jour venu. Ce projet s'articule sur la survivance du peuple canadien-français, l'émancipation économique et politique, le régionalisme, la reffrançisation, l'éducation et la littérature nationales. Hertel développera chaque thème dans sa trilogie nationaliste. Les multiples analogies d'idées chez ce dernier et Groulx ne réussissent pas cependant à masquer les différences entre les deux hommes, si minimes soient-elles.

UNE DISTANCIATION DISCERNABLE

Hertel s'abstient d'aborder un thème cher aux chantres du nationalisme, la mission providentielle de la race française en Amérique. Il n'y fait allusion dans aucun des trois essais et l'omission atteste que le jeune prêtre d'alors, s'il les admire, n'est pas de la génération des Groulx et Villeneuve¹⁹. Ainsi Groulx avait-il acquis la certitude, dans *Orientations*, « que Dieu ne pouvait vouloir notre déchéance nationale, parce qu'il ne saurait entrer dans le plan providentiel qu'un peuple catholique, si petit soit-il, meure, ni perde même la moindre de ses valeurs spirituelles²⁰ ». Avant lui, Villeneuve mettait ses compatriotes devant leurs devoirs apostoliques : « Que l'indépendance politique rêvée mette notre nationalité dans le rôle auguste auquel la dispose comme de longue haleine l'éternelle Providence²¹ [...] », exhortait-il. Hertel, s'il est attaché à la survie de la nation canadienne-française avec la même ferveur que Groulx, n'aurait que faire des desseins souvent impénétrables d'un haut destin. Craindrait-il que la mission providentielle dont on voudrait charger les Canadiens français, qui présuppose des exigences élevées, auxquelles il serait extrêmement difficile de satisfaire, ne vienne à peser sur ceux-ci et ne les enferme dans un passé mythique, à défaut d'un projet humainement réalisable ? Ainsi cette objurgation, dans *Nous ferons l'avenir* : « Penchons-nous sur le passé, soit ! recueillons pieusement ses leçons, mais pas pour ronger notre frein et ressasser de vieux griefs, pour préparer l'avenir. » (*A.*, 10) Ou ce trait d'impatience, dans le même essai : « Nous sommes plus portés à survivre à l'ombre des nobles souvenirs qu'à nous livrer résolument au combat

pour une plus grande vie future. » (A., 100-101) W. E. Collin note avec justesse que Hertel appartient à ces écrivains canadiens-français des années 1930 « plus préoccupés de vivre que de survivre²² ». Son nationalisme n'est déjà plus tout à fait celui de Groulx et anticipe sur celui des générations ultérieures. Hertel se démarque également sur une autre question, celle des minorités francophones hors Québec. Il s'est intéressé à ses compatriotes établis en Acadie, en Ontario et dans l'Ouest canadien dans la mesure où l'avènement éventuel d'un État français indépendant et l'incontournable question des frontières le lui imposaient. Groulx, pour sa part, voyait les choses autrement. Son intérêt pour les minorités « ne se limitait pas aux conséquences qu'aurait eues, chez elles, la création éventuelle d'un "État français" indépendant, bien au contraire²³ », affirme Michel Bock dans une thèse sur Groulx et les collectivités françaises à l'extérieur du Québec. D'après le chercheur, le prêtre historien « se désolait de ce que le Québec ne s'acquittait pas convenablement de son "devoir d'aïnesse" envers les minorités françaises des autres provinces²⁴ ». Hertel a tout de même conscience, dans *Leur inquiétude*, que l'idée d'une Laurentie à venir « surprend, blesse au cœur les jeunes Canadiens français du reste du pays » (I., 1936, 109). Il leur promet de « ne reculer devant aucun sacrifice, devant aucun moyen pour défendre les droits de nos frères de l'Ouest » (I., 1936, 160 ; I., 1944, 153). Mais dans les faits, il n'est pas sûr que Hertel renoncerait, par souci de fidélité aux francophones des autres provinces, à une séparation bénéfique pour le Québec : « [...] les jeunes surtout des milieux minoritaires ne nous reprocheront plus aussi amèrement de vouloir les abandonner, quand ils auront compris que la fatalité même d'un sol différent du nôtre – qui est pour eux le sol tant aimé de la patrie – nous sépare à jamais politiquement. » (I., 1936, 180 ; I., 1944, 168).

Par ces propos, Hertel se distingue de ses aînés. Henri Bourassa ne croyait pas qu'un État français était désirable, entre autres raisons parce qu'il compromettrait les chances de survie des minorités francophones du pays. S'il se distanciat quelque peu de Bourassa, Groulx s'était engagé personnellement auprès de ces mêmes minorités et son soutien allait être indéfectible. Hertel se préoccupe lui aussi du sort de la diaspora canadienne-française, avec la nuance, croyons-nous, qu'il accorde la priorité à la création d'un « foyer national canadien-français indépendant », selon l'expression de Jean-Claude Dupuis²⁵. Pour preuve ce désintérêt progressif des minorités, d'un essai à l'autre, de *Leur inquiétude* à *Nous ferons l'avenir* : des passages significatifs sur les Acadiens et les francophones de l'Ouest canadien ont été supprimés dans l'édition définitive de *Leur inquiétude* ; à nulle part n'est-il question d'eux ou des Franco-ontariens dans *Pour un ordre personnaliste*, et quelques paragraphes à peine leur sont consacrés dans *Nous ferons l'avenir*.

UN ENGAGEMENT DANS L'ACTION DIFFICILE À PROUVER

Hertel, par ailleurs, s'est peut-être aventuré plus loin que Groulx sur les sols mouvants du séparatisme. Il affiche des tendances séparatistes, que Groulx, s'il les avait, se gardait de dévoiler en 1936²⁶. À l'instar de son maître, il est vrai, Hertel a fini par souhaiter une entente sous le régime fédératif. Mais quelques mois à peine avant que Groulx ne clarifie à nouveau sa position et n'affirme qu'il est « pour la Confédération²⁷ », Hertel se déclare ouvertement en faveur de la sécession. Il soutient dans *Leur inquiétude* que le parti politique qui sauvera le Québec « sera celui qui mettra en tête de son programme comme article premier et essentiel une rupture de la Confédération » (*I.*, 1936, 109-110²⁸). André-J. Bélanger recommande, avec raison, la prudence dans l'interprétation des propos de Hertel : « Aucun développement ne venant préciser cette affirmation péremptoire, il serait présomptueux de lui donner un sens que le contexte ne légitime en aucune manière. La portée du terme *rupture* demanderait de plus amples précisions, puisque rien ne corroborerait par la suite une interprétation qui lui attribuerait une intention franchement "séparatiste"²⁹ », estime-t-il. Hertel lui-même aurait admis volontiers qu'il cultivait une certaine ambiguïté ; il est permis cependant d'affirmer que celui qui s'exclamait : « Cette fatalité historique et géographique d'une séparation du Canada, qu'elle devienne un idéal, un phare, un appel aux conquêtes progressives » (*I.*, 1936, 184³⁰), a été, pendant un moment, si bref soit-il, séparatiste. S'est-il pour autant engagé activement ? Là aussi, rien n'est moins sûr. À cet égard, Hertel lui-même déclare, dans *Nous ferons l'avenir* : « Je ne me reconnais pas le droit de faire de la politique active, ni celui de me compromettre en faveur d'aucun parti existant. » (*A.*, 121). Mais quelques faits, s'ils sont aujourd'hui presque impossibles à confirmer, pourraient faire croire le contraire.

Hertel aurait été membre des Jeunesses patriotes, mouvement dont les fondateurs, les frères Dostaler et Walter O'Leary, étaient connus pour leurs idées sécessionnistes. Robert Comeau en veut pour preuve cette affirmation de Walter O'Leary : « Les Jeunesses patriotes comprenaient des indépendantistes connus tels que [...] Michel Chartrand, [...] Jean-Louis Gagnon, [...] l'abbé Carmel Brouillard, François Hertel, etc.³¹ » Andrée Ferretti et Gaston Miron³², de même que Jean Hamelin et Nicole Gagnon³³, soutiennent à leur tour que Hertel a fait partie des Jeunesses patriotes ; ils s'abstiennent de préciser cependant d'où ils tirent cette information. Une certaine réserve est de rigueur, car son affiliation au mouvement n'est pas établie de manière irréfutable³⁴. Une autre invitation à la prudence est cette réplique de Hertel à *La Nation*, en mai 1937, sous le pseudonyme de Jean Caisse³⁵ :

Lorsque *La Nation* (*La Nation*, 15 avril 1937) affirme que « la doctrine politique nationale qu'il (M. Bouchard) a lancée l'an dernier est devenue la base du renouveau nationaliste au Canada français », elle commet à notre avis une orgueilleuse erreur. « La base du renouveau de la doctrine nationaliste au Canada français » nous la trouvons dans la doctrine préparée et diffusée par le groupe de L'Action nationale³⁶.

Or *L'Action nationale*, à l'époque, n'est pas séparatiste. Certains collaborateurs le sont peut-être, mais la revue n'a pas demandé officiellement la séparation du Québec. D'après Comeau, « c'est surtout *La Nation* et *L'Unité nationale* qui présentèrent, à l'intérieur de l'idéologie nationaliste traditionnelle l'option séparatiste³⁷ » ; et Bouchard, précise-t-il, était « vraiment l'âme dirigeante » de *La Nation*. Pourquoi Hertel l'aurait-il apostrophé de la sorte s'il avait été séparatiste lui aussi ? La participation du jésuite aux Jeunesses patriotes reste malgré tout plausible, à défaut d'être une certitude. Bélanger, qui met en garde contre les conclusions hâtives, n'en classe pas moins Hertel parmi les nationalistes « plus marginaux », avec Dostaler O'Leary, qui adoptent « des positions plus tranchées³⁸ ». Le jésuite, par exemple, raconte Ambroise Lafortune dans ses mémoires³⁹, aurait incité des jeunes du cours classique à brûler les drapeaux britanniques, une cinquantaine au total, à l'occasion d'un festival sportif, en 1937, l'année précisément du centenaire de la Rébellion des patriotes. S'il était le fils spirituel de Groulx, Hertel était après tout quasiment de la même génération que les fondateurs des Jeunesses patriotes⁴⁰.

Certains historiens, dont Esther Delisle, prétendent que Hertel aurait fait partie d'une société secrète, les Frères chasseurs. Le mouvement, aussi connu sous le nom de LX, avait pour objectif de « réunir une intelligentsia capable de préparer l'accession de la province de Québec à l'indépendance⁴¹ », précise-t-elle. Sans préciser comment elle avait établi que Hertel était membre des Frères chasseurs, Delisle mentionne que Jean-Louis Roux aurait fait partie lui aussi des LX⁴². Or ce dernier, ayant de son propre aveu été membre « d'une "société secrète", parfaitement loufoque, qui s'appelait Les X et qui prônait l'indépendance du Canada français⁴³ », laisse entendre, dans ses mémoires, que Hertel aurait été à la tête du mouvement⁴⁴. Le comédien n'a pas été en mesure cependant de vérifier si c'était exact, car il n'a pas assisté à la rencontre où Hertel devait être présenté à l'organisation secrète.

Dans *Messages au « frère » Trudeau*, François-J. Lessard, un ancien du Collège Sainte-Marie, affirme que Hertel « était le meilleur agent recruteur des Loges de Chasseurs⁴⁵ ». Faut-il prêter foi à de telles allégations, en déduire que le jésuite était un membre actif du mouvement ? Les lettres échangées entre Trudeau et Hertel, au début des années quarante, où Lessard est mentionné, constituent-elles une preuve suffisante de l'adhésion de Hertel aux

Loges de Chasseurs? On ne saurait trancher, car le point de vue du principal intéressé est difficilement vérifiable. S'il a participé activement à la vie politique d'une manière quelconque, Hertel, devons-nous conclure, s'est fait discret⁴⁶. Il a peut-être été tenté plus que Groulx, bien qu'il se trouverait des chercheurs pour démontrer le contraire, de s'engager dans l'action au sein de groupes séparatistes. Mais l'« enfant prodigue » reviendra au chanoine pendant la guerre.

CHANGEMENT DE PERSPECTIVE

Au seuil des années 1940, Hertel envisage la réalité canadienne-française sous une perspective différente. Il n'a pas écarté l'aspect politique de la question nationale, mais il accorde une importance accrue à l'épanouissement moral de la personne. Hertel observe, dans les premières pages de *Pour un ordre personnaliste*, que la plupart des jeunes « ont renoncé pratiquement à la conquête politique » et qu'on commence à affirmer que « le véritable redressement devra se faire dans le domaine culturel et spirituel » (*O.P.*, 8-9). Lui-même est d'avis que la révolution doit se faire à l'intérieur des personnes d'abord (*O.P.*, 132). Lorsque cela se sera produit, il « sera temps de tenter quelque chose. Pas avant » (*O.P.*, 132), affirme Hertel. Quelques années plus tard, il reprend cette idée que la révolution devra être « d'abord sociale » : « Le mot d'ordre essentiel ne me paraît donc ni “Politique d'abord!”, ni “Politique jamais!”, mais “Vie d'abord!” vie montante qui s'exprimera dans tous les domaines à la fois » (*A.*, 127), s'exclame l'essayiste.

À la fin de la guerre, Hertel envisage la question nationale dans une optique panaméricaine. Il pressent, comme beaucoup d'autres, une redistribution des cartes à la cessation des hostilités, et élargit naturellement la perspective. Il n'est plus question pour Hertel de séparation à l'échelle canadienne, de la fragmentation du pays comme dans *Leur inquiétude*, mais bien d'une fracture continentale. « On sous-estime la valeur de séparation irrémédiable qui existe entre l'est et l'ouest du continent nord-américain, entre le nord et le sud » (*A.*, 21), prétend-il. Hertel envisage alors l'avenir « dans un plan d'ensemble nord-américain » (*A.*, 13). « Après cette guerre [...], le Canada devra se résigner à devenir pays d'Amérique » (*A.*, 14), déclare-t-il. Il n'hésite pas à affirmer, au risque de surprendre le lecteur habitué à ses envolées sur la grandeur de la France, que ses compatriotes et lui étaient « aussi profondément américains » qu'ils étaient français (*A.*, 43). Mais une fois de plus, Hertel n'est pas le premier à ressortir le manuel de géographie pour découvrir que le Canada est en Amérique. Victor Barbeau arrivait à la conclusion, dans *Pour nous grandir*, en 1937, qu'« avant d'être Canadien on était

Américain⁴⁷ ». Déjà, en 1922, Émile Bruchési affirmait : « C'est en Amérique que sont nos intérêts et c'est sur ce continent que nous devons les chercher ces points d'appui qui nous permettront de jouer avec plus d'ampleur et de confiance en nous-mêmes notre rôle de nation libre dans le concert des nations américaines⁴⁸. »

À l'armistice, l'épisode séparatiste, s'il a existé, semble bien terminé pour Hertel. Dans *Nous ferons l'avenir*, il affirme qu'il « renonce volontiers au titre impopulaire de séparatiste⁴⁹ », si « la réalisation d'un ou de plusieurs États autonomes français » peut s'accomplir « sous une confédération modifiée, réduite au rôle de diète » (A., 115). À la vérité, l'essayiste ne fait que rentrer dans le giron du nationalisme groulxien. La direction de *L'Action française* [lire Groulx] affirmait, dès 1927, que « si la Confédération subsiste et qu'elle s'achemine vers un esprit conforme à ses origines et à ses principes », elle dira « tant mieux ! » et « ne fera rien pour empêcher qu'il en soit ainsi⁵⁰ ». Hertel invite dorénavant ses compatriotes à hausser leur niveau social, culturel et religieux, à s'engager en parallèle à la conquête économique de leur province. En d'autres termes, « à agrandir leur vie sur tous les fronts ».

CONCLUSION

Hertel, en conclusion, n'a pas enrichi le débat sur la question nationale d'opinions neuves et originales, ayant plutôt repris à son compte les idées des autorités de l'époque, de Groulx en particulier, qui l'a profondément marqué. Il ébauche dans une trilogie nationaliste le projet d'un État français propre à assouvir un désir d'affirmation nationale avivé par soixante ans de brimades au sein de la Confédération canadienne. La rupture du Pacte confédératif est inévitable, soutient Hertel à la suite de Groulx, d'où la nécessité de s'y préparer et de prévoir une issue pour les Canadiens français. Il ne saurait être question cependant de provoquer l'éclatement du pays ; la philosophie catholique, qui a façonné le nationalisme de Hertel, prescrit le respect de l'ordre établi. L'invitation à la réserve ne retiendra pas le jésuite de présenter à la jeunesse la séparation comme « un idéal, un phare », dans *Leur inquiétude*, en 1936, au moment où Groulx allait déclarer qu'il était en faveur de la Confédération.

Dans son deuxième essai, *Pour un ordre personnaliste*, le jésuite se désintéresse quelque peu de la politique ; il convie cette fois la jeunesse à prendre conscience que le pays est à bâtir à l'intérieur d'eux-mêmes, et que le véritable redressement devra se faire dans le domaine culturel et spirituel. À nouveau Hertel n'est pas le seul à développer le thème de la conversion nécessaire des

Canadiens français. L'idée était débattue dans les cercles intellectuels, notamment à *La Relève*, où les Français Jacques Maritain et Emmanuel Mounier avaient leurs entrées.

Au long de ses trois essais nationalistes, Hertel a défini les paramètres culturels, économiques et politiques de l'État français, la Laurentie, à la manière des intellectuels catholiques des années 1930. Son programme national révèle, à y regarder de près, de multiples convergences avec celui que se donnera, quelques décennies plus tard, le Québec. Qu'il suffise à cet égard d'en relever quelques points : Hertel exhorte ses compatriotes à devenir maîtres chez eux (*A.*, p. 110), il revendique un État français (*A.*, p. 115), la souveraineté du Québec (*A.*, p. 108), l'étatisation de certains monopoles, en ce qui concerne notamment les richesses naturelles (*A.*, p. 109) ; il propose une remise en cause, jusqu'à un certain degré, du capitalisme (*A.*, p. 123), l'achat chez nous (*A.*, p. 84) ; Hertel prône le développement du syndicalisme (*A.*, p. 70-71), le coopératisme (*A.*, p. 73), l'affichage en français (*O.P.*, p. 24) ; il réclame une littérature nationale (*A.*, p. 100-103), un essor culturel (*A.*, p. 96), des délégations québécoises à l'étranger (*A.*, p. 115), un parti politique « qui représente nos intérêts à Ottawa » (*A.*, p. 126). Enfin, Hertel se désengage graduellement vis-à-vis des francophones hors Québec, misant plutôt sur le Québec.

Hertel, tributaire de Groulx, est néanmoins de la génération de ceux qui ne se contentent plus de survivre. Le souci qu'il a des minorités françaises, si sincère soit-il, pourrait s'évanouir si l'on mettait dans la balance les circonstances favorables à la création d'un État français indépendant sur les rives du Saint-Laurent. À la différence de ses aînés, Hertel a une vision plus « laurentienne » du Canada français et nous conduit, de ce fait, à une nouvelle étape du nationalisme. Il ne souhaite pas pour autant l'éclatement du pays, accordant plus d'importance à l'existence d'une « mystique nationale positive » (*A.*, p. 78), qui inciterait les Canadiens français à se lancer à la conquête de leur économie, de leur culture et de leurs institutions politiques.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. John English, *Trudeau : Citoyen du monde, 1 : 1919-1968*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2006, 542 p. Par ailleurs, English évoque explicitement le rôle de mentor de Hertel à la p. 367.
2. Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada, I, Les années de jeunesse : 1925-1944*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2006, 446 p.
3. Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal, McGill University Press et Kingston, Queen's University Press, 2005, 512 p.

4. Ces livres, s'ils ne sont pas encore en librairie, devraient l'être incessamment. Nous nous référons plus précisément aux sections suivantes : « Une affaire d'hommes. Adolescence masculine et projections sociales dans quelques romans d'apprentissage de l'entre-deux-guerres », par Louise Bienvenue et Christine Hudon, dans *Nouvelles masculinités dans la littérature québécoise* (Nota Bene); et « Crise d'adolescence et projections sociales dans le roman *Le Beau risque* de François Hertel », par Louise Bienvenue, dans *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité, actes du colloque du CRCCF 2005 tenu les 11 et 12 mars 2005*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française.

5. Notamment dans les articles suivants : Monique Lebrun, « Un florilège moralisateur et nationaliste : le canon des études littéraires selon les manuels des communautés religieuses québécoises (1900-1950) », *Études d'histoire religieuse*, n° 71, 2005, p. 33-50; Louise Bienvenue et Christine Hudon, « Pour devenir homme, tu transgresseras... : quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges classiques québécois (1880-1939) », *The Canadian Historical Review*, vol. 86, n° 3, septembre 2005, p. 485-511; Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Des collégiens et leurs maîtres au tournant du xx^e siècle », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, n° 2, 2005, p. 41-71. Marie Martin-Hubbard, « Incursion personnaliste chez les thomistes canadiens-français des années 1930 et 1940 : l'exemple de François Hertel », *Mens*, vol. 6, n° 1, automne 2005, p. 29-67; Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Entre franche camaraderie et amours socratiques. L'espace trouble et tenu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, printemps 2004, p. 481-507. Enfin, Étienne Lebeau prononçait une communication intitulée « François Hertel, promoteur de l'art contemporain québécois dans les années 1940 : le problème de l'abstraction », à l'occasion du 6^e Colloque étudiant du Département d'histoire de l'Université Laval, en février 2006.

6. Au moment de s'installer en France de manière définitive, en 1949, Hertel avait collaboré à près d'une quarantaine de périodiques canadiens, et signé plus de 300 articles.

7. Michel Dumais, généalogiste et trésorier de la Société historique de la Côte-du-Sud, à La Pocatière, a établi que René Lévesque et François Hertel étaient cousins au 6^e degré. La mère de Hertel et le père de Lévesque avaient les mêmes ancêtres, soit Joseph Lévesque et Marie Côté, mariés en 1733.

8. Kenneth Landry, « *Nous ferons l'avenir*, essai de François Hertel (pseudonyme de Rodolphe Dubé) », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, III, 1940-1959*, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1982, p. 680.

9. De Lionel Groulx : *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque 35 », 1935, 311 p.; *Directives*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque Deuxième », 1937, 271 p.

10. Gérard Bouchard, *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2003, p. 210.

11. Hertel, « La littérature canadienne-française : son rôle dans l'éducation nationale », *L'Action nationale*, 3^e année, tome V, mai 1935, p. 285.
12. Hertel, *Pour un ordre personaliste*, Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1942, p. 39. À l'avenir, les extraits cités seront suivis du titre abrégé de l'essai, puis du n^o de la page. On aura ainsi *I.* pour *Leur inquiétude*, *O.P.* pour *Pour un ordre personaliste*, *A.* pour *Nous ferons l'avenir*. (Ex. : *I.*, 66 = *Leur inquiétude*, p. 66.) Enfin, nous distinguerons au besoin les deux éditions de *Leur inquiétude*, en précisant l'année à laquelle nous nous référons. (Ex. : *I.*, 1944 = l'édition (définitive) de 1944 de *Leur inquiétude*.)
13. Philosophe et théologien italien du XIII^e siècle (122[5?]-1274), qui eut une influence considérable dans l'histoire de l'Église catholique.
14. Groulx, « Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération », *L'Action française*, vol. XVII, n^o 5 et 6, mai-juin 1927, p. 300.
15. Rodrigue Villeneuve, « Et nos frères de la dispersion? », *L'Action française*, vol. VIII, n^o 1, juillet 1922, p. 4.
16. Dans l'édition définitive de *Leur inquiétude* (1944), Hertel repousse l'échéance : dans vingt ans, et non quinze, les jeunes réclameront la séparation. Par ailleurs, ces propos de Hertel sont cités par Pierre Godin dans *René Lévesque, I, (1922-1960) : un enfant du siècle*, p. 54. Ils sont accompagnés du commentaire suivant : « Thèse séparatiste qui, aux yeux de ses critiques, fera apparaître François Hertel comme un illuminé. [...] Par sa critique sociale et son anticléricalisme, Hertel s'écarte radicalement du courant séparatiste des années 30, abonné aux valeurs de la droite. » De telles affirmations ne peuvent que surprendre le lecteur attentif de l'œuvre de Hertel dans l'entre-deux-guerres, laquelle ne dévie jamais de la ligne tracée par l'Église et les mentors nationalistes. On ne saurait dire non plus à quels critiques précisément Godin fait allusion, car *Leur inquiétude* fut plutôt un succès de librairie. À notre connaissance, on ne compte que deux voix dissidentes dans la presse au moment de sa sortie : celles d'Émile Bégin et d'Albert Pelletier, lequel reproche à Hertel d'être trop... conservateur ! *Leur inquiétude*, plutôt que de marginaliser Hertel, l'a hissé au rang des élites.
17. Groulx, « Notre avenir politique. Conclusion », *L'Action française*, vol. VIII, n^o 6, décembre 1922, p. 334.
18. Villeneuve, *op. cit.*, p. 8 et 10.
19. Groulx et Villeneuve sont respectivement de 27 et de 22 ans les aînés de Hertel.
20. Groulx, *Orientations*, p. 223.
21. Villeneuve, *op. cit.*, p. 4.
22. W. E. Collin, « Letters in Canada : 1945, part II, French Canadian Letters », *The University of Toronto Quarterly*, vol. XV, n^o 4, juillet 1946, p. 399.
23. Michel Bock, « Lionel Groulx, les minorités françaises et la construction de l'identité canadienne-française. Étude d'histoire intellectuelle », thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Ottawa, 2002, p. 242. Bock reprend cette idée dans un

essai ultérieur : *Quand la nation débordait des frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Éditions Hurtubie HMH, Cahiers du Québec, coll. « Histoire », 2004, p. 299.

24. *Ibid.*, p. 177.

25. Jean-Claude Dupuis, « La pensée politique de *L'Action française* de Montréal (1917-1928) », *Les Cahiers d'histoire du Québec au vingtième siècle*, n° 2, été 1994, p. 34. Nous nous sommes inspirée du point de vue de ce dernier sur l'évolution du nationalisme canadien-français au début du xx^e siècle, exposé dans le même article.

26. Les velléités d'indépendance de Groulx, pour peu qu'elles aient existé, se seraient graduellement amoindries au point de disparaître. *L'Action française*, qu'il dirige, semble dès 1927 « chercher un moyen de sauver la Confédération sans mettre en péril la survie de la nationalité canadienne-française », soutient Dupuis (*ibid.*, p. 37). L'on garde néanmoins à l'esprit la célèbre déclaration de Groulx, en... 1937, lors du Congrès de la langue française : « Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre État français, nous l'aurons; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française. » (« La doctrine du français au Congrès de la langue française. "Parce qu'il y a un Dieu, parce qu'il y a notre histoire, parce qu'il y a la jeunesse, j'espère!" » *Le Bien public*, 29^e année, n° 26, 1^{er} juillet 1937, p. 1.)

27. Groulx, *Directives*, p. 13.

28. Dans l'édition de 1944, le passage a été remanié : « [...] comme article premier et essentiel une rupture de la Confédération ou, ce qui revient presque au même, une application réelle de cette institution. » (*I.*, 1944, 107)

29. André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 7, 1974, p. 293. La mise en garde servie par Bélanger nous paraît toujours valable, aussi est-ce avec une certaine surprise que nous avons lu, dans le tout récent livre de J. English sur Trudeau, que Hertel était devenu « ouvertement séparatiste » (p. 87) au moment de la parution de *Pour un ordre personnaliste*. Dans cet essai, Hertel affirme plutôt que toute révolution politique ne devra avoir lieu qu'après qu'une révolution se soit produite dans la personne même. English base-t-il sa déclaration sur quelques-unes des lettres échangées entre Hertel et Trudeau à la même époque, où il est question notamment des Loges de Chasseurs ?

30. Le passage fut supprimé dans l'édition définitive de *Leur inquiétude* (1944).

31. Cité par Robert Comeau, « Lionel Groulx, les indépendantistes et le séparatisme », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1, juin 1972, p. 83.

32. Andrée Ferretti et Gaston Miron, *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, coll. « Anthologies », n° 7, 1992, p. 25.

33. Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le xx^e siècle, I, 1898-1940*, sous la direction de Nive Voisine, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 420.

34. À notre connaissance, le document d'où proviennent les informations révélées par Walter O'Leary, *Petite histoire de l'indépendance du Québec*, auquel se réfère Comeau, est introuvable à l'heure actuelle. De plus, on ne retrouve aucune mention de Hertel dans le Fonds Dostaler et Walter-Patrice-O'Leary (P40), au Centre de recherche Lionel-Groulx. Dans le *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel*, de la Bibliothèque nationale du Québec, on ne retrace pas de correspondance avec les O'Leary.

35. Il est établi que Hertel a bien utilisé le pseudonyme de Jean Caisse; non seulement l'affirme-t-il lui-même dans ses mémoires, l'information est confirmée dans la biographie du *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel*, à la page 11.

36. Jean Caisse, « Monopole de doctrine », *La Boussole*, vol. 3, n° 2, 1^{er} mai 1937, p. 1. Hertel a signé par ailleurs près d'une centaine de textes sous le même pseudonyme dans *La Boussole*, qui se définissait comme « l'organe des jeunes nationalistes canadiens-français ».

37. Robert Comeau, *op. cit.*, p. 84.

38. A.-J. Bélanger, *op. cit.*, p. 293.

39. Ambroise Lafortune, avec la collaboration de Denise Charbonneau, *Par les chemins d'Ambroise/Ambroise Lafortune*, Montréal, Leméac, coll. « Vies et mémoires », 1983, 368 p. Lafortune, impliqué dans le brûlage des drapeaux, fut expulsé du Collège Sainte-Marie.

40. Hertel, pour mémoire, est né en 1905. Or les fondateurs des Jeunesses patriotes, les frères Dostaler et Walter-Patrick O'Leary, sont nés respectivement en 1908 et en 1910. Un autre membre, Carmel Brouillard, n'avait qu'un an de moins que Hertel.

41. Esther Delisle, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, coll. « Histoire et société », 2002, p. 40-41.

42. *Ibid.*, p. 43. Delisle affirme également que Pierre Trudeau fut membre des LX. Mais elle erre lorsqu'elle prétend que *d'après Hertel*, l'ex-premier ministre du Canada aurait été le fondateur de la société secrète. Sur l'appui d'une entrevue accordée par ce dernier à Louis-Bernard Robitaille (*La Presse*, 9 juillet 1977, p. A-7.), Delisle affirme que « si l'on en croit François Hertel, c'est Pierre Trudeau lui-même qui aurait fondé ou fait renaître les LX en 1937 quand "il était, écrit Hertel, un grand nationaliste. Il avait formé une société secrète, gardait des armes dans la cave. Il s'était battu avec la police, dans les années 37-38, au moment du centenaire de la révolte des patriotes" » (Delisle, p. 41). On retrouve, il est vrai, ces propos de Hertel dans l'article de Louis-Bernard Robitaille, mais l'ex-jésuite reste imprécis : à aucun moment il ne mentionne les LX ou le rôle de Trudeau au sein de ce mouvement.

43. Jean-Louis Roux, *Nous sommes tous des acteurs*, Montréal, Éditions Lescop, 1997, p. 76.

44. *Ibid.*, p. 78.

45. François-J. Lessard, *Messages au « frère » Trudeau*, Pointe-Fortune, Éditions de ma grand-mère, 1979, p. 144. Max et Monique Nemni accordent une attention

particulière à ce mouvement au chapitre 9, « La révolution nationale », de leur livre cité ci-dessus.

46. Hertel, enfin, n'a pas été membre, contrairement à Groulx, de l'Ordre de Jacques Cartier, une société secrète (1926-1965) vouée à l'avancement de la cause canadienne-française, apprend-on à la consultation de documents d'archives du fonds de l'Ordre de Jacques Cartier. (Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française. Fonds Ordre de Jacques Cartier, C3A10.2.1).

47. Victor Barbeau, « Pour nous grandir. Essai d'explication des misères de notre temps », *Le Devoir*, 1937, p. 45.

48. Émile Bruchési, « L'État français et l'Amérique latine », *L'Action française*, vol. VII, n° 5, mai 1922, p. 263.

49. Malgré cette concession, Hertel continue de croire qu'un jour, l'indépendance du Québec surviendra : « Cette Norvège que nous serons bientôt sera-t-elle politiquement indépendante ? Bien que ce soit le secret de l'avenir, je n'hésite pas à penser que cela aura lieu » (A., 13), prédit-il. Groulx lui-même semble avoir toujours cru à la création d'un État français. Au début des années soixante, il confie à Raymond Barbeau qu'il demeure persuadé que « dans quarante, peut-être trente ou même vingt-cinq ans [...] l'indépendance deviendra l'inévitable solution » (*Mes mémoires*, IV, Montréal, Fides, 1974, p. 349).

50. [La Direction], « Le problème national », *L'Action française*, vol. XVII, n° 2, février 1927, p. 79.